



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Tricastin-A-peine-sorti-de-sa-4eme-VD-le-reacteur-1-s-arrete-automatiquement>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Tricastin : À peine sorti de sa 4ème VD, le réacteur 1 s'arrête automatiquement**

25 décembre 2019

France : Tricastin : À peine sorti de sa 4ème VD, le réacteur 1 s'arrête automatiquement

Fin novembre 2019*, EDF annonçait déjà le redémarrage du réacteur 1 du Tricastin (Drôme), le premier des 900 MWe à passer une 4ème visite décennale. Six mois d'arrêt, des milliers d'euros dépensés, des travaux et des modifications en pagaille, pour tenter d'améliorer la sûreté du réacteur. Reconnecté au réseau électrique le 23 décembre 2019, le réacteur s'est arrêté en urgence le 25 décembre à 2 heures du matin. Sans que l'exploitant nucléaire ne sache pourquoi. L'Autorité de sûreté nucléaire mentionne un problème électrique en salle des machines.

Ce que dit EDF :

- **4^e VISITE DÉCENNALE DE TRICASTIN 1 : ON REDÉMARRE !**

Le 23/12/2019

Le 23 décembre après 6 mois d'arrêt pour sa 4e visite décennale, l'unité de production n°1 de la centrale EDF du Tricastin, a été reconnectée au réseau électrique. Au terme de cette visite décennale, le niveau de sûreté de l'unité de production n°1 a été renforcé au niveau des standards internationaux les plus exigeants.

Depuis le 1er juin, les équipes de Tricastin et de nombreuses entités d'EDF ont travaillé de concert au côté de nombreuses entreprises partenaires. En tout, près de 5 000 intervenants ont été associés à l'arrêt décennal. Au cours de ces 6 mois, 4 grands contrôles règlementaires ont été réalisés et réussis, des chantiers de maintenance majeurs ont été mis en œuvre et des améliorations significatives de sûreté sont désormais opérationnelles... Les 4 unités de production sont connectées au réseau national d'électricité.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-du-tricastin/actualites/4-visite-decennale-de-tricastin-1-on-redemarre>

• Arrêt automatique de l'unité de production numéro 1 de la centrale nucléaire du Tricastin

Publié le 25/12/2019

Le **mercredi 25 décembre 2019 à 2h20**, l'unité de production numéro 1 de la centrale nucléaire du Tricastin s'est arrêtée automatiquement, conformément aux dispositifs de sûreté et de protection du réacteur.

Cet événement technique d'exploitation a été piloté par l'équipe de conduite du réacteur. Il n'a eu aucune conséquence sur la sûreté ou sur l'environnement. Un **diagnostic technique est en cours** de réalisation par les techniciens et ingénieurs pour en **déterminer les causes exactes**.

L'unité de production numéro 1 est actuellement déconnectée du réseau électrique. Les unités de production n°2, 3 et 4 de la centrale nucléaire de Tricastin sont connectées au réseau national d'électricité

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-du-tricastin/actualites/arret-automatique-de-l-unite-de-production-numero-1-de-la-centrale-nucleaire-du-tricastin>

Ce que dit l'ASN :

Arrêt pour quatrième visite décennale du réacteur 1

Publié le 27/12/2019

Centrale nucléaire du Tricastin - Réacteurs de 900 MWe - EDF

Date de l'arrêt du réacteur : 01/06/2019

Date de redémarrage du réacteur : 23/12/2019

Le réacteur 1 de la centrale nucléaire du Tricastin a été arrêté du 1er juin 2019 au 23 décembre 2019 pour réaliser sa quatrième visite décennale. Ce réacteur est le premier des réacteurs de 900 MWe exploités par EDF à atteindre cette échéance. Cette visite décennale est l'une des étapes de son quatrième réexamen périodique, qui conduira l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à se prononcer sur les conditions de sa poursuite de fonctionnement.

Les principales activités réalisées à l'occasion de cet arrêt et contrôlées par sondage par l'ASN ont été les suivantes :

les opérations de maintenance préventive et de contrôle des matériels, dont les organes de robinetterie, les tuyauteries, les pompes, les groupes électrogènes de secours à moteur diesel, les systèmes électriques et de contrôle-commande ; l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal ; les épreuves hydrauliques des circuits secondaires principaux ; l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur ; l'intégration de modifications contribuant à l'amélioration de la sûreté ; le renouvellement d'une partie du combustible.

Pendant cet arrêt, l'ASN a procédé à cinq inspections de chantiers inopinées, qui portaient principalement sur le respect des exigences en matière de sûreté, de radioprotection et de sécurité des personnes. De plus, l'ASN a mené plusieurs inspections thématiques en lien avec l'arrêt et le

quatrième réexamen périodique du réacteur.

En outre, l'ASN a procédé au contrôle d'absence de fuite sur le circuit primaire principal pendant l'épreuve hydraulique de ce circuit.

Au cours de cet arrêt et des opérations de redémarrage, l'exploitant a déclaré à l'ASN en date du 26 décembre 2019 :

deux événements significatifs pour la sûreté classés au niveau 1 sur l'échelle INES ; douze événements significatifs pour la sûreté classés au niveau 0 sur l'échelle INES ; un événement significatif pour la radioprotection classé au niveau 1 sur l'échelle INES ; deux événements significatifs pour la radioprotection classés au niveau 0 sur l'échelle INES.

La majorité des événements significatifs pour la sûreté a été déclarée lors de sa phase de redémarrage, après rechargement du réacteur. Le dernier date du 25 décembre et est lié à un arrêt automatique consécutif à un problème électrique dans la salle des machines (partie non-nucléaire de l'installation).

L'ASN considère que les épreuves hydrauliques du circuit primaire principal et des circuits secondaires principaux, l'épreuve de l'enceinte du bâtiment réacteur ainsi que les activités de contrôle de la cuve du réacteur se sont déroulées de façon satisfaisante.

Après examen des résultats des contrôles et des travaux effectués durant l'arrêt, l'ASN a donné le 19 décembre 2019 son accord au redémarrage du réacteur 1 de la centrale nucléaire du Tricastin.

D'ici fin février 2020, EDF devra adresser à la ministre chargée de la sûreté nucléaire et à l'ASN un rapport comportant les conclusions du réexamen périodique de ce réacteur. L'ASN l'analysera et prendra position sur les modalités de la poursuite de l'exploitation du réacteur.

Par ailleurs, l'ASN poursuit son analyse des études menées dans le cadre du réexamen générique de l'ensemble des réacteurs de 900 MWe, sur lequel elle prendra position d'ici fin 2020.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Arret-de-reacteurs-de-centrales-nucleaires/Arret-pour-quatrieme-visite-decennale-du-reacteur-1>

*[Cap sur le redémarrage !](#) Publié le 27/11/2019